

D-Salter

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	D-Salter
Autres moyens d'identification	50121
Usage recommandé	Nettoyeur de sel et de taches.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Sluyter Company Ltd., 375 Steelcase Road East, Markham, ON, L3R 1G3, Canada, Technical Department, (905) 475-6011, www.sluyter.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC-, 1-888-226-8832, Appeler le 666 sur un téléphone cellulaire
Numéro de la FDS	0234

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 5; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 5; Irritation cutanée - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

Peut être nocif par contact cutané.

Peut être nocif par inhalation.

Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Conseil(s) de prudence :

Intervention :

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Acide acétique	64-19-7	3 - 7		
Glycol de polyéthylène nonylphenyl éther, liquides	9016-45-9	1 - 5		

Identificateur du produit : D-Salter - Ver. 1
 Date de préparation : le 05 mars, 2018
 Date de la plus récente version révisée : le 05 mars, 2018

FDS No. : 0234

Page 01 de 04

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut irriter le nez et la gorge. Dans de rares cas, peut causer de l'asthme ou une réaction semblable à de l'asthme. Danger d'aspiration. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement. La vapeur irrite aussi les yeux. Dans de rares cas, peut causer une réaction cutanée allergique.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas. Non sensible à une décharge statique.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Personnel ne faisant pas partie des services d'urgences : obtenir l'avis d'un expert. Services d'interventions d'urgence : utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré : il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Identificateur du produit : D-Salter - Ver. 1
Date de préparation : le 05 mars, 2018
Date de la plus récente version révisée : le 05 mars, 2018

FDS No. : 0234

Page 02 de 04

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lors de la manipulation du produit concentré : éviter de respirer ce produit. Préviend l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Acide acétique	10 ppm	15 ppm	25 mg/m3			
Glycol de polyéthylène nonylphenyl éther, liquides		10 mg/m3	10 mg/m3			

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Bleu pâle.
Odeur	De vinaigre
Seuil olfactif	Sans objet
pH	4 - 6
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (fusion)
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	< 1
Densité de vapeur	> 1
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Autres informations	
État physique	Liquide
Poids moléculaire	Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Identificateur du produit : D-Salter - Ver. 1
Date de préparation : le 05 mars, 2018
Date de la plus récente version révisée : le 05 mars, 2018

FDS No. : 0234

Page 03 de 04

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Acide acétique		3310 mg/kg (rat)	1112 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Il existe des preuves limitées d'une irritation oculaire sévère.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Recycler et réutiliser le produit, dans la mesure du possible. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	Non Reglemente		Quantité Limitée	

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Pas inscrits sur la LIS ou la LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 05 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée le 05 mars, 2018

Autres informations Cette fiche signalétique ne peut être modifiée de quelque façon que ce soit sans la connaissance et l'autorisation expresses de Sluyter Company Ltd.

Identificateur du produit : D-Salter - Ver. 1

FDS No. : 0234

Date de préparation : le 05 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 05 mars, 2018

Page 04 de 04